

# Attestation de Formation

## Gestes et Soins d'Urgence - AFGSU I

### Profils des stagiaires :

Personnel, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico\_sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Pré requis : aucun

### Durée :

**14h (2 Jours)**  
D'enseignement  
Théoriques et Pratiques

### Dates :

Consulter notre site  
internet

### Tarif Individuel :

**340 €**

Références du formateur : Professionnel exerçant dans des services d'urgence, de réanimation, SMUR ayant suivi un cursus de pédagogie appliqué aux soins d'urgence au sein d'un CESU (Médecin urgentiste, infirmier, infirmier anesthésiste)

### Lieu :

**9, rue de la Garounère  
65000 Tarbes**

Référent pédagogique : Dr PIRES Virginie, Praticien Hospitalier Responsable CESU 77

### Compétences professionnelles visées

*En lien avec l'arrêté du 30 Décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence*

- Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation
- Participer à la réponse d'une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

### Méthodes Pédagogiques

- Méthode démonstrative : ateliers pratiques
- Méthode participative : mises en situation (études de cas cliniques, simulations sur mannequin)
- Méthode transmissive : apports théoriques
- Méthode maïeutique : échanges sur la base d'expériences vécues

### Moyens techniques :

Matériel médical, mannequins d'entraînement, mannequin simulateur connecté, outils de feed-back pour ateliers du geste... Remise d'un Mémento portant sur les fondamentaux à retenir.

## DES OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION

### EN LIEN AVEC 3 MODULES

*En application de l'Arrêté du 30 Décembre 2014 modifié relatif à  
L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence*

- ❖ Les Urgences Vitales
- ❖ Les Urgences Potentielles
- ❖ Les Urgences Collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles

### Dispositif d'évaluation

- Quiz d'évaluation des apprentissages pré formation
- Évaluation formative : assiduité, qualité des gestes (ateliers), compréhension des processus (mises en situation)
- Questionnaire de satisfaction

### Sanction de la formation

La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence I est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation du stagiaire et la vérification de l'acquisition par le formateur des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence.

Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation. La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau I est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Pour tout renseignement complémentaire :

☞ Nous contacter via [afgsu@altidum-formation.com](mailto:afgsu@altidum-formation.com)

Tél. : 06.72.49.63.07